

Utilisation : Le Stepper est une plate-forme sécurisée à destination des professionnels, pour travailler en hauteur et en sécurité dans le cadre de la mise en rayons en intérieur. Il s'utilise sur un sol plan et de niveau.

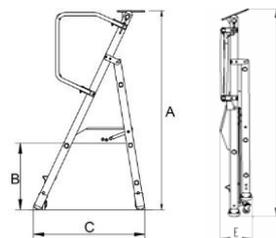
Charge d'utilisation maximum de la plate-forme : 150kg dont 15kg au maximum sur la tablette.

Efforts horizontaux maximum au niveau du plancher : 30 kg.

Caractéristiques : Le Stepper est conforme au décret du 1er Décembre 2004 (n°2004-924), au fascicule de documentation FD E85-301. Il dispose d'une hauteur de plancher maximale de 0,50m et il est conçu pour être utilisé par un seul opérateur travaillant sur le plancher. Quatre roues orientables sont prévues uniquement pour le déplacement du produit à vide. La stabilité du produit est assurée dans les conditions normales d'utilisation.

Sécurité : Il est obligatoire de disposer de la présente notice, et d'en respecter les indications. Il est obligatoire de porter les Équipements de Protection Individuelle nécessaires.

	Code article	Hauteur hors tout A	Hauteur Plate-forme B	Longueur Hors-tout C	Hauteur Replié D	Epaisseur Replié E	Largeur au sol	Poids
1 marche	C4149X1	1,21m	0,25m	0,66m	1,38m	0,19m	0,65m	12,30kg
2 marches	C4149X2	1,46m	0,50m	0,81m	1,65m	0,19m	0,65m	12,62kg



UTILISATIONS DU STEPPER

Ouverture :

- 1) Ouvrir la plate-forme en se positionnant devant ou sur le côté et en basculant le plancher vers le bas. Veiller à ne pas laisser les doigts sous le plancher.
- 2) Avant de pouvoir accéder au plancher, déployer les garde-corps en prenant garde de ne pas se pincer les doigts, et verrouiller-les par un quart de tour des loquets.

Accès :

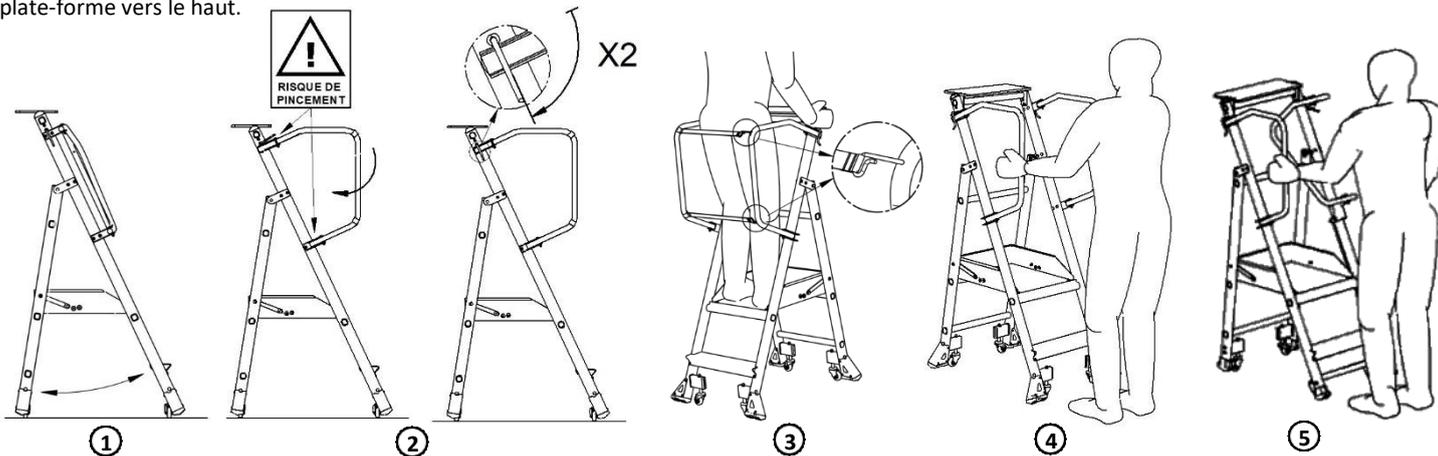
- 3) Après accès sur le plancher, installer les sangles garde-corps.

Déplacement :

- 4) La plate-forme doit être déplacée lorsque l'opérateur en est descendu.
- 5) Stepper 1 marche : Déverrouiller le loquet du garde-corps côté droit, rabattre ce dernier et vous pouvez déplacer la plate-forme.

Fermeture :

Rabattre les garde-corps latéraux après les avoir déverrouillés en prenant garde de ne pas se pincer les doigts et replier le produit en poussant la plate-forme vers le haut.



- Ne pas utiliser la plate-forme : sans ses garde-corps verrouillés, à proximité d'une porte non condamnée, sur une surface d'appui non horizontale et/ou glissante, si l'ensemble des patins ne sont pas en appuis au sol, si l'opérateur est sujet au vertige ou en état de fatigue, ni comme un équipement de manutention.

- Monter et descendre toujours face à la plate-forme avec un maintien et des appuis fermes.
- Ne pas à laisser à la portée des enfants et interdiction d'utilisation par le public.
- Ne pas tenter d'atteindre un point trop éloigné : la taille doit rester entre les garde-corps et les deux pieds bien appui sur le plancher.
- La plate-forme doit toujours être maniée sans brutalité ni jetée. Eviter toute contrainte latérale excessive.
- Il est interdit de monter sur les garde-corps, les plinthes, ou sur la tablette.
- Il est interdit de monter à deux personnes, de rehausser la hauteur de la plate-forme et de l'utiliser pour accéder à un autre niveau.

ENTRETIEN : Vérifier le bon état général de la plate-forme avant chaque utilisation (état et géométrie des composants), si nécessaire, prévoir un remplacement des pièces par des éléments d'origine CENTAURE. Une plate-forme doit être vérifiée périodiquement et le compte-rendu des vérifications doit être enregistré et archivé.